

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Table des matières

A - INSCRIPTIONS :.....	1
B - DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :.....	2
C - CERTIFICATS MEDICAUX :.....	2
D - FORFAIT D'UN JOUEUR :.....	2
E - DÉPASSEMENT DE 72 JOUEURS :.....	2
F - DERNIERE JOURNÉE COMMUNE D1/D2 PROGRAMMÉE :.....	3
G - ANNULATION OU REPORT :.....	3
H - RÉSULTATS :.....	4
I - ENJEUX – CLASSEMENTS :.....	4

A - INSCRIPTIONS :

-Toutes les inscriptions des équipes D1 et D2 (y compris les repas) devront obligatoirement se faire, sur le site de la Fédération, avant le lundi soir précédant la compétition.

-Répartition des effectifs de chaque club entre la D1 et la D2 :

Afin de motiver les clubs à augmenter leurs effectifs, tout en obtenant une meilleure répartition des joueurs entre la D1 et la D2, les critères suivants devront être respectés :

- interdiction d'inscrire plus de 12 joueurs en D2 sans en avoir inscrit au moins 6 en D1.
- inscriptions limitées à 14 joueurs en D1.
- les joueurs n'effectuant qu'un seul parcours (matin ou après-midi) peuvent s'inscrire en D1 ou en D2.
- un joueur, n'effectuant qu'un parcours, laisse la possibilité à un autre joueur, d'effectuer l'autre parcours, le maximum de 72 joueurs devant être observé lors de chaque parcours.

-Tableaux de résultats informatisés :

Les tableaux de résultats informatisés, comportant les renseignements concernant les joueurs inscrits pour la compétition à venir, seront envoyés le mercredi précédant chaque compétition

- à tous les responsables de club, qui informeront de leur désignation éventuelle, les arbitres faisant partie de leur club.
- Les arbitres seront désignés, de préférence et si possible, dans l'effectif des clubs qui reçoivent.

-

B - DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Tarifs : Green-fee : 9€ Repas : 12€

Horaires : Briefing : 8h45 Début compétition : 9h00

C - CERTIFICATS MEDICAUX :

L'arbitre désigné dans chaque division devra impérativement récupérer les certificats médicaux des joueurs qui ne sont pas à jour avant le début de la compétition. Il les remettra ou transmettra à Nadine BERTHELOT (COMBRÉE) pour la mise à jour des fichiers de la fédé.

D - FORFAIT D'UN JOUEUR :

Un joueur est « forfait » lorsqu'il est dans l'impossibilité de participer à la compétition (blessure, maladie, raison personnelle grave...). Il devra en informer son responsable de club qui en informera le responsable de l'envoi des fichiers (actuellement Gilbert TESSIER Nantes) dès que possible.

Ce joueur pourra être remplacé par un autre joueur de son club, afin que le repas facturé ne soit pas perdu et les départs ne soient pas modifiés.

Dans le cas où se crée une liste d'attente engendrée par un dépassement de 72 joueurs dans une division, les joueurs de cette liste seront prioritaires pour remplacer les personnes « forfait ». Si les repas ne sont pas pris et qu'ils sont facturés, la ligue les prendra en charge.

E - DÉPASSEMENT DE 72 JOUEURS :

A) En cas de dépassement de 72 joueurs en D2 lors d'une journée « normale », les critères de sélection, des joueurs à inscrire, seront :

1- Possibilité d'avoir 6 joueurs par club

2- Puis obligation d'appliquer les 2 règles suivantes :

Interdiction d'inscrire plus de 6 joueurs en D2 sans en avoir inscrit au moins 6 en D1

Interdiction d'inscrire plus de 12 joueurs en D2 sans en avoir inscrit au moins 10 en D1.

(les clubs seront avertis de la nécessité de transférer des joueurs de la D2 vers la D1)

3- Si après application du point n° 2, le surnombre persiste, obligation pour les clubs les plus représentés en D2, de transférer équitablement des joueurs vers la D1.

B) En cas de dépassement de 72 joueurs en D1 ou D2, suite à l'annulation de la compétition en D1 ou en D2, les critères de sélection seront :

- 1- Tous les joueurs de la compétition annulée ont la possibilité de participer dans l'autre division, sous réserve de ne pas dépasser 72 participants.
- 2- En cas de dépassement des 72 joueurs : (nous prendrons comme exemple le maintien d'une journée en D1,(même raisonnement pour la D2)

Lors de la première partie du championnat :

Chaque club ayant participé à au moins 2 journées de championnat de D1, lors de la précédente saison, est garanti de pouvoir inscrire 6 joueurs.

Le reste des places disponibles sera attribué au prorata des chiffres de la participation globale (D1+D2) moyenne de la saison précédente.

Lors de la 2^{ème} partie du championnat :

Chaque club ayant participé à au moins une journée de D1 au cours de la 1^{ère} partie de la saison, pourra inscrire 6 joueurs. Le reste des places disponibles sera attribué au prorata de la participation globale (D1+D2) des clubs lors de la 1^{ère} partie du championnat.

F - DERNIERE JOURNÉE COMMUNE D1/D2 PROGRAMMÉE :

La répartition des inscriptions pour ce type de journée, se fera au prorata de la participation moyenne de chaque club lors des journées précédentes depuis le début de la saison. Chaque club est assuré de pouvoir inscrire 6 joueurs au minimum, même si la moyenne de sa participation est inférieure à ce chiffre.

G - ANNULATION OU REPORT :

Un club ne pouvant accueillir une journée de championnat (terrain impraticable ou autre) devra en informer la Ligue de swin au plus tôt, et au minimum le lundi précédant la compétition.

Le club concerné devra impérativement se mettre en quête d'un parcours de remplacement et devra informer la Ligue des possibilités de transfert de sa journée, et cela avant le mardi soir.

La Ligue informera l'ensemble des clubs le mercredi précédant la compétition de la décision prise.

- Transfert sur un autre parcours
- Report de la journée en partie ou dans son ensemble
- Annulation

H - RÉSULTATS :

L'ensemble des résultats d'une journée de championnat, y compris les classements individuels, sera envoyé, au plus tard, sauf raisons exceptionnelles, le mardi suivant la compétition :

A tous les responsables de club (qui les transmettront à leurs joueurs)
Aux joueurs qui en auront fait la demande et ayant donné leur adresse email.
A la Fédé. pour l'enregistrement de ces résultats.

I - ENJEUX – CLASSEMENTS :

Les équipes seront classées en D1 et D2 en fonction du nombre de points acquis à la fin de la saison.

Les 5 meilleures performances sont prises en compte pour les classements individuels avec 3 participations minimum du joueur durant la saison.

Ces classements sont pour la D1 et la D2 :

Hommes

Femmes

Jeunes/espoirs

Note :

En cas d'ex aequo dans les divers classements, un départage sera fait en fonction du nombre de 1^{ères} places acquises par l'équipe ou le joueur, puis le nombre de 2^{èmes} places si égalité etc...

-Chaque journée comprend un parcours en double (choix de la formule par le club recevant) le matin.

- « un parcours individuel l'après-midi.

Attribution des points :

1^{er} : 15 points

2^{ème} : 12

2^{ème} : 10

4^{ème} : 9

5^{ème} : 8

6^{ème} : 7

Etc. ...

D1 :

Doubles :

Les 3 premiers doubles sont pris en compte.

Individuels :

Les 3 premiers individuels sont pris en compte.

D2 :

Doubles :

Les 2 premiers doubles sont pris en compte.

Individuels :

Les 2 meilleurs scores en « brut » sont pris en compte

+

Les 2 meilleurs scores en « net » (score brut par rapport à son handicap)

*** Le score en « brut » prime sur le score en « net » ***